

Publications économiques et financières



Conjoncture financière

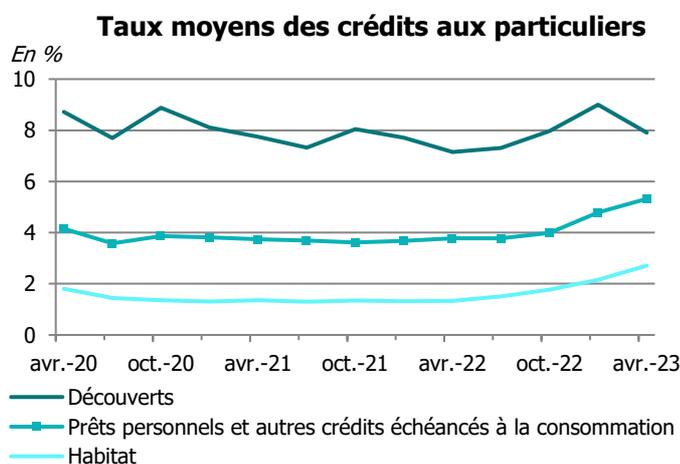
Août 2023

TAUX DES CRÉDITS AUX PARTICULIERS EN MARTINIQUE

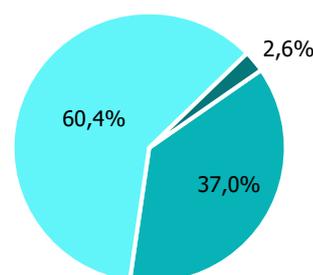
2^E TRIMESTRE 2023 NOUVELLE HAUSSE DES TAUX DE CRÉDITS

- La remontée des taux de crédits se poursuit, en Martinique comme dans le reste de la France. Sur le trimestre (entre janvier et avril 2023), les taux directeurs de la BCE ont été relevés à deux reprises (+100 pdb sur la période).
- Le taux moyen des **crédits à l'habitat** augmente de 56 pdb sur le trimestre, pour s'établir à 2,71 %. Il demeure ainsi extrêmement proche du taux moyen national (2,73 %). Le montant moyen se replie autour de 150 000 euros, contre 180 000 euros au trimestre précédent. La durée moyenne de financement est stable, à 20 ans.
- De même, le taux moyen des **prêts personnels et autres crédits échéancés à la consommation** croît de 53 pdb. À 5,32 %, il est inférieur au taux moyen national (5,64 %), comme depuis plusieurs trimestres. Le montant moyen augmente faiblement, à 17 500 euros (après 17 000 euros), tandis que la durée moyenne se maintient (5 ans).
- Seul le taux moyen des **découverts** est orienté à la baisse sur le trimestre. Il recule de 109 pdb, mais conserve une tendance haussière sur l'année (+76 pdb). Par ailleurs, il reste significativement supérieur au taux moyen observé en France entière (7,91 %, contre 6,10 %).

Caractéristiques des nouveaux crédits en Martinique



Répartition des flux de nouveaux crédits aux particuliers
(sur un an, hors découverts)



■ Prêts personnels et crédits échéancés à la consommation
■ Habitat
■ Autres crédits

Sources : IEDOM, Banque de France, collecte RUBA

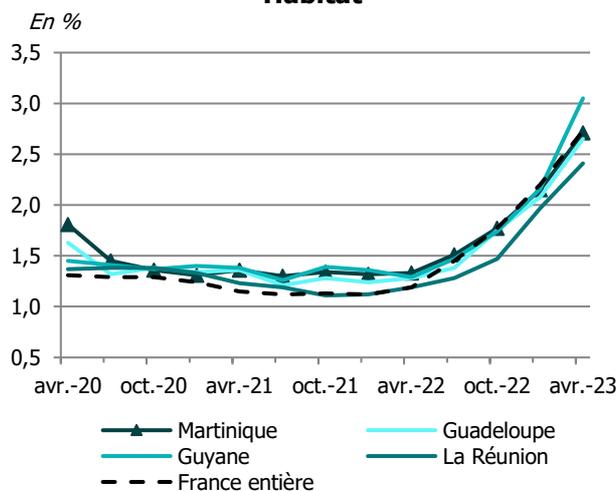
	Taux moyens débiteurs en %	Taux moyens (%)					Variations (pdb*)	
		avr.-22	juil.-22	oct.-22	janv.-23	avr.-23	1 an	1 trim.
Martinique	Découverts	7,15	7,31	7,97	9,00	7,91	76	-109
	Prêts personnels et autres crédits échéancés à la consommation	3,78	3,78	3,99	4,79	5,32	154	53
	Habitat	1,33	1,51	1,77	2,15	2,71	138	56
France entière	Découverts	4,94	4,86	5,23	5,49	6,10	116	61
	Prêts personnels et autres crédits échéancés à la consommation	3,69	3,85	4,31	4,98	5,64	195	66
	Habitat	1,19	1,45	1,77	2,20	2,73	154	53

* point de base

Sources : IEDOM, Banque de France, collecte RUBA

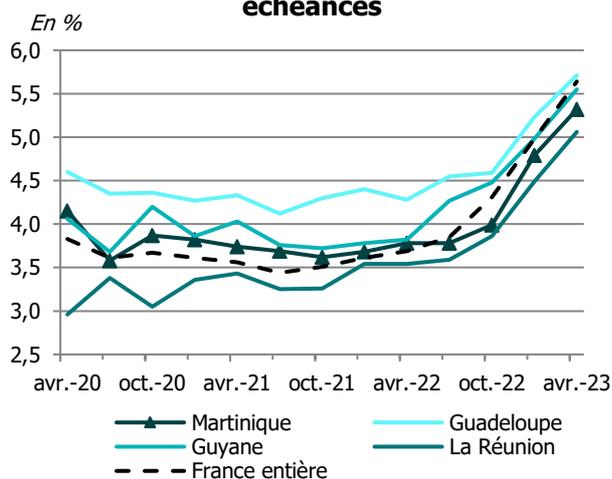
Taux moyens des crédits aux particuliers par géographie

Habitat



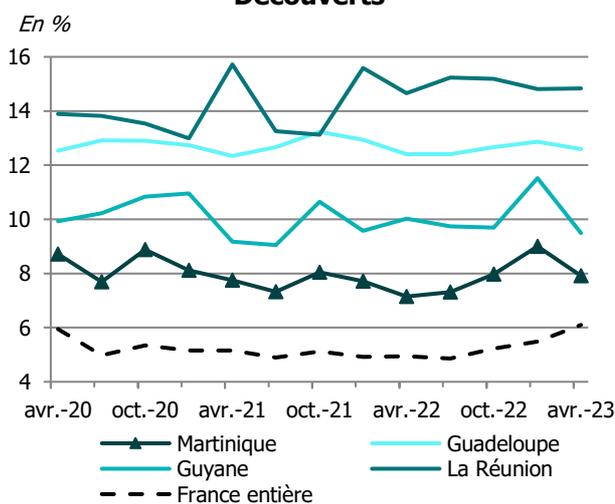
Sources : IEDOM, Banque de France, collecte RUBA

Prêts personnels et autres crédits échéancés



Sources : IEDOM, Banque de France, collecte RUBA

Découverts



Sources : IEDOM, Banque de France, collecte RUBA

MÉTHODOLOGIE

L'enquête est réalisée auprès des établissements ayant leur activité en Martinique. Elle prend en compte les crédits nouveaux accordés au cours du trimestre aux particuliers. Les particuliers désignent les personnes physiques à l'exception des entrepreneurs individuels.

L'enquête de la Martinique exploite environ 15 000 déclarations relatives aux crédits consentis au cours du premier mois du trimestre.

Les taux d'intérêt moyens pondérés ainsi que les montants de contrats nouveaux sont calculés conformément aux définitions harmonisées de la BCE. Les taux recensés sont des taux effectifs au sens étroit (TESE), ils correspondent à la composante intérêt du taux effectif global (TEG). Les taux présentés dans cette note sont des taux moyens pondérés par le montant du crédit.

Les crédits aux ménages sont définis de la façon suivante :

(i) Les crédits à l'habitat intègrent l'ensemble des crédits à l'habitat des ménages et ce quelle que soit la période de fixation initiale du taux (PFIT).

(ii) Les découverts incluent toutes les utilisations de découvert enregistrées au cours d'un mois de référence ainsi que les crédits de trésorerie non échéancés (crédits permanents ou revolving). Le montant déclaré est le montant débiteur moyen constaté au cours du mois de référence.

(iii) Les prêts personnels incluent, en plus des prêts personnels, les financements de ventes à tempérament et les prêts sur carte de crédit.